

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉVERSEMENT

Mme  M. (Nom et Prénom du demandeur): .....

Personne morale représentée par .....

N° RCS et SIRET: .....

Code NAF: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Commune: .....

Téléphone fixe: ..... Téléphone portable: .....

Fax: ..... Courriel: .....

agissant en sa qualité de  propriétaire  gérant  locataire principal  
de l'immeuble situé:

Adresse: .....

Code Postal: ..... Commune: .....

Lotissement: ..... Parcelle: ..... Lot n°: .....

Sollicite une autorisation de déversement de  ses eaux usées autres que domestiques  
 ses eaux usées domestiques  
 tout ou partie de ses eaux pluviales

La signature de la présente déclaration par le demandeur ou son représentant dûment mandaté est la préalable indispensable à l'instruction du dossier d'autorisation de déversement.

Cette demande ne vaut pas accord du rejet. C'est à l'issue de l'étude démontrant la compatibilité entre les diverses infrastructures d'assainissement et les rejets de l'Établissement que les critères d'acceptation des rejets de l'Établissement pourront être fixés au sein de l'autorisation de raccordement et/ou de la convention de rejet.

### VALEURS DE SOUSCRIPTION SOUHAITÉES

Dans le cadre de l'arrêté de raccordement et déversement et éventuellement de la convention spéciale de déversement si la charge en DCOeb >50kg/j.

#### I. DÉBITS MAX SOUHAITÉS PAR POINT DE REJET (*point de rejet à préciser*)

Point 1:	Eaux non domestiques	Eaux domestiques
Débit annuel	m <sup>3</sup> /an	m <sup>3</sup> /an
Débit journalier	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /jour
Volume rejeté en une heure	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>
Débit instantané	l/seconde	l/seconde

Point 2:	Eaux non domestiques	Eaux domestiques
Débit annuel	m <sup>3</sup> /an	m <sup>3</sup> /an
Débit journalier	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /jour
Volume rejeté en une heure	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>
Débit instantané	l/seconde	l/seconde

Point 3:	Eaux non domestiques	Eaux domestiques
Débit annuel	m <sup>3</sup> /an	m <sup>3</sup> /an
Débit journalier	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /jour
Volume rejeté en une heure	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>
Débit instantané	l/seconde	l/seconde

## II. CONCENTRATIONS ET CHARGES SOUHAITÉES

Toutes les substances rejetées par l'établissement y compris les micropolluants devront faire l'objet d'une demande de rejet.

Les valeurs de rejet souhaitées dans l'arrêté et ou convention de rejet (valeurs de souscription) doivent figurer sur ce tableau.	Concentration maxi d'un échantillon instantané (mg/l)	Concentration maxi d'un échantillon représentatif sur 24h (mg/l)	Flux maxi sur 24h (kg/j)	Flux moyen annuel (kg/j)
*MEST				
*DCOeb				
*DBO5eb				
*Ratio DCO/DBO (eaux brutes)				
*Azote global				
*Azote Kjeldhal (NTK)				
*Azote oxydé (NO2 et NO3)				
*Phosphore total				
*Azote nitreux (NO2 )				
*Azote nitrique (NO3)				
*Azote NH4 <sup>+</sup>				
*Hydrocarbures totaux				
*Sulfures				
*Chlorures				
*SEH				

\* Liste à compléter en fonction de la qualité de l'effluent

Température:	Moyenne:	Maxi:	
pH:	Moyen:	Mini:	Maxi:

Fait à .....  
le .....

Signature du demandeur